

# CHARTRE DE BONNE COMMUNICATION

## Messagerie École Directe

- ENSEIGNANTS - PERSONNELS - FAMILLES - ÉLÈVES -

Le développement des systèmes et des outils de communication, appuyé par la période récemment vécue de continuité pédagogique en distanciel ainsi que de télétravail, nous amène aujourd'hui à redéfinir un cadre d'utilisation clair afin que chacun puisse maîtriser le dispositif et en connaître les caractéristiques.

La messagerie École Directe, étant le lien principal de communication entre les membres de la communauté éducative, les familles et les élèves, reste l'outil à privilégier. On y retrouve l'ensemble des informations relatives à la vie de l'établissement ainsi qu'à la scolarité des élèves.

Afin de veiller au bon usage de la messagerie, il semble essentiel de s'appuyer sur les différents points détaillés ci-dessous :

- Lors de la rentrée, les nouveaux arrivants se voient éditer des codes de connexion pour activer leur espace numérique personnel. Les familles des élèves présents l'année précédente conservent, elles, leurs anciens codes de connexion. Ces codes sont définis par un login (généralisé automatiquement par le logiciel) et un mot de passe initial (à modifier lors de la première connexion). À noter que cette première connexion devra se faire obligatoirement via un PC.  
Il sera possible, une fois l'espace personnel créé et le mot de passe modifié, de se connecter via l'application mobile École Directe.
- Chaque famille ainsi que chaque élève disposent d'un espace personnel sécurisé. Ainsi, les responsables légaux ont accès à toutes les informations relatives à leur enfant. **ATTENTION, les parents utilisent leur propre code et les élèves aussi, chacun a son code. Il est obligatoire pour l'élève d'utiliser École Directe de façon quotidienne, c'est une première approche d'un outil de travail largement utilisé en entreprise (messagerie, agenda, post-it...).** Nous conseillons aux parents de se connecter régulièrement afin de se tenir informés des actualités de l'établissement.
- La messagerie École Directe permet d'entrer en contact avec les différents membres de la communauté éducative. Ce dispositif reste à usage exclusivement pédagogique. Le personnel éducatif ainsi que les enseignants pourront solliciter familles et/ou élèves dans le but de transmettre tous types d'informations ou de travaux. Il est régi par la charte informatique de l'établissement, écrite et consultable dans le carnet de liaison.
- Chacun devra cibler de façon précise le destinataire et définir explicitement le sujet du mail via un objet clair et correspondant au contenu du message. Éviter plusieurs sujets à la fois.
- Il semble évident de rester rigoureux et courtois dans la rédaction du message. Introduire les différentes formules de politesse telles que « bonjour », « merci » et « au revoir ». Il faut aussi veiller à utiliser un langage correct et rester vigilant sur le contenu du message diffusé.
- Prendre en compte que tout message est susceptible d'être transféré à une autre personne de l'établissement, non prévue comme destinataire initial. Une trace est donc conservée. Il en va de la responsabilité de chaque personne qui écrit. **Tout propos diffamatoire tombe sous le coup de la loi.**
- L'ensemble des utilisateurs se réserve le droit à la déconnexion numérique. Aussi tout message envoyé en dehors des heures de travail et durant les jours de repos sera traité ultérieurement.
- En cas d'absence de cours (hors COVID), consulter le cahier de textes en ligne (contenu de séance et travail à faire). Pour le rattrapage complet des cours, l'élève doit s'organiser avec ses camarades.

*NB : En cas de problèmes rencontrés (ex. : perte de codes) ou questions techniques, s'adresser au secrétariat du collège.*